

# PARLAN

## Infos Municipalité

n° 10 - 2018



**Mairie de Parlan**

☎ : 04-71-46-12-70

Fax : 04-71-46-12-70

Mail : [mairiedeparlan@orange.fr](mailto:mairiedeparlan@orange.fr)

Site internet : <http://www.parlan.fr>

# SOMMAIRE

	3
Le mot du Maire	7
Le budget	9
La salle multi-activités en chiffres - évolution de la population de Parlan	10
Columbarium - travaux de voiries - colis de Noël	11
La vie scolaire	12
Vie associative	19
Communauté de communes La Châtaigneraie cantalienne	21
Infos pratiques	

# ***Le mot du Maire***

Discours prononcé lors de la cérémonie des vœux le 7 janvier 2018

*« Je tiens à évoquer, avant de m'adresser à vous pour vous présenter les vœux de la municipalité, les temps forts de la vie de notre commune durant l'année qui vient de s'achever.*

- *Le premier de ces temps forts qui est passé un peu sous silence, c'est la création de la nouvelle communauté de communes « La Châtaigneraie cantalienne ». Le fait que les élus de cinquante et une communes décident dans une parfaite unité de s'associer pour créer une nouvelle communauté de communes est sans aucun conteste la volonté pour les élus qui les représentent de considérer que les contraintes externes à notre territoire sont tellement lourdes que nous devons nous unir pour peser sur notre destin, pour être le partenaire des communautés voisines dont la CABA, pour être aussi influents auprès du Département et de la Région. Je ne développerai pas ici l'ensemble du programme d'actions qui a été engagé depuis un an, un bulletin communautaire sera bientôt édité.*
- *Le deuxième temps fort de l'année 2017, c'est bien certainement l'élection présidentielle avec l'élection d'un jeune Président de 39 ans dont personne n'avait prévu son succès et dont tous les français maintenant attendent le succès de son action pour l'intérêt de notre pays et nous formulons, en cette période, des vœux de réussite pour notre pays et pour nous-mêmes.*



## ***Voeux de la municipalité (suite)***

- *Le troisième temps fort de notre commune aura été incontestablement le débat qui s'est construit à l'occasion du projet éolien de l'Algoux. Ce débat est nécessaire et important, il est contradictoire et il suscite beaucoup de controverse.*

*Ce débat a le mérite d'exister, il n'est pas terminé, néanmoins il convient de poser quelques repères qui permettront de poser le cadre de la réflexion, de la poser de la façon la plus sereine possible dans le respect des avis de chacun, dans le respect des avis qui sont favorables comme ceux qui sont défavorables, dans le respect mutuel et l'écoute de tous ceux qui s'expriment sur ce sujet et qui ont une expression bien légitime.*

*Quel est le contexte qui permet de poser les termes de ce débat ? C'est un contexte que vous connaissez toutes et tous ici, c'est celui de la politique énergétique de notre pays, c'est celui de l'évolution de notre climat et de ses changements et c'est aussi celui de l'avenir des générations futures. Le fait que les opinions soient de plus en plus majoritaires en faveur d'une énergie décarbonée est un fait acquis que tout le monde ne peut qu'admettre et prendre en compte.*

*Qu'est ce qu'une énergie décarbonée ? C'est une énergie qui n'est pas produite à partir du carbone parce que c'est le carbone qui est responsable du dérèglement climatique, c'est le carbone qui détruit la couche d'ozone qui nous protège des rayons ultraviolets. La politique énergétique voulue par le Président François HOLLANDE reprise par le Président Emmanuel MACRON est une politique qui s'inscrit dans cette transition énergétique où on va avoir de plus en plus de production d'énergie décarbonée. Il y a le nucléaire qui produit de l'énergie décarbonée, il y a l'hydraulique, le photovoltaïque, la méthanisation et l'éolien. Le nucléaire a atteint ses limites, les autres énergies se résument en un seul mot : le renouvelable et on peut dire aujourd'hui que le renouvelable a le vent en poupe. Voilà le contexte. Je ne crois pas que nous élus ou habitants de la commune de Parlan nous puissions nous exonérer, nous affranchir de ce contexte. Néanmoins, dans tous projets, il y a des avantages et des inconvénients. Ce qui est primordial, ce sont les droits des riverains et vous devez savoir que les élus sont parfaitement conscients de cet enjeu et feront tous ce qui est en notre pouvoir pour que les droits des riverains soient garantis, garantis dans le cadre législatif qui en fixe les règles. Ce cadre législatif fixe aussi le périmètre de l'action des élus qui ne peuvent s'affranchir d'un état de droit.*

*Nous devons donc défendre à la fois les droits des riverains et l'intérêt général du territoire. Je rappelle que ce projet est un projet porté par une entreprise privée, sur des terrains privés, chacun sait que le droit de propriété est inaliénable depuis 1789, je suis persuadé que personne ici n'est prêt à faire une révolution pour abolir le droit de propriété.*

*Partant de ce contexte et de cette réalité, le dossier a été déposé à la DREAL qui doit dire s'il est complet ou bien s'il doit être complété. La DREAL dira si l'enquête publique doit avoir lieu ou pas. Si tel est le cas, je vous invite chacune et chacun à y participer afin de vous y exprimer quelque soit votre avis, il mérite respect.*

## ***Voeux de la municipalité (suite)***

*Je veux simplement ajouter que pour un certain nombre d'entre nous et pour moi en particulier, il présente au moins trois atouts.*

- *Le premier atout, c'est un atout environnemental parce que l'environnement, personne ne peut nier les évolutions du climat. Chacun, me semble t'il, doit pouvoir s'inscrire dans les objectifs fixés par la COP 21 et la nécessité d'avoir une énergie décarbonée.*
- *Le deuxième atout, c'est une recette fiscale nouvelle depuis que la communauté a décidé de partager le produit de l'impôt entre les communes et ce projet représente un produit nouveau de 70 000 euros par an pendant vingt ans. Personne ne peut nier que la commune de Parlan a encore besoin de se développer, a encore besoin d'avoir des projets et pour cela a encore besoin de financement pour pouvoir les mener à leur terme.*
- *Le troisième atout, me semble t'il, est le plus important à mes yeux depuis que je suis devenu grand-père, c'est un atout intergénérationnel. Je suis convaincu, profondément convaincu que nous devons nous inscrire dans l'intérêt de notre descendance, dans l'intérêt des générations de nos enfants, des générations de nos petits enfants.*

*Pour terminer sur ce sujet, je veux citer Saint-Exupéry qui disait :*

*« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous empruntons celle de nos enfants ».*

*Méditons cette phrase dans le respect des avis de chacun.*

*Autre temps fort de l'année passée, c'est l'évolution de la réalisation de la salle multi-activités. Je suis particulièrement heureux de vous dire que d'ici quelques semaines, ce projet sera terminé, que vous pourrez visiter la future salle sous la visite guidée de Jean CHARMES que je vous demande d'applaudir pour le remercier de son investissement personnel tout à fait exceptionnel. Il n'est pas de jour où il n'est présent et en assure la maîtrise d'œuvre. Il a la chance d'être accompagné et d'accompagner un agent municipal tout à fait exceptionnel, Michel CANAL. Ne te caches pas, ces applaudissements sont pour toi. Je n'ai jamais connu si belle équipe au service d'une cause qui vous dépasse et pour laquelle vous n'avez pas d'intérêt personnel. Je vous suis vraiment très reconnaissant pour tout ce que vous faites, aidés par Alain TEYSSEDOU. Je veux l'associer et que nous l'applaudissions. Vous avez été également aidés par un certain nombre de bénévoles qui ont participé à l'occasion des besoins du chantier, je veux également vous remercier.*

## ***Voeux de la municipalité (suite)***

*Je tiens à remercier et à saluer tous les artisans de Parlan, je veux citer :*

*Thierry BROBST*

*Benoît et Gérard BLANQUI*

*Robert LAGAT*

*Gérard LAGARRIGUE*

*Anthony LEYBROS*

*Sylvie et Thierry LETRILLARD*

*qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour à la fois tenir le calendrier mais aussi pour réaliser au meilleur coût la meilleure qualité. Vous pourrez vous-mêmes l'apprécier lors de son inauguration et qui j'en suis sûr, vous donnera satisfaction et nous permettra de partager une fierté communale.*

*Je veux vous dire également que notre commune a investi dans un tracteur neuf équipé d'une chargeur frontal.*

*Grâce une nouvelle fois au talent de Michel CANAL et de Alain TEYSSEDOU, un columbarium a été installé au cimetière.*

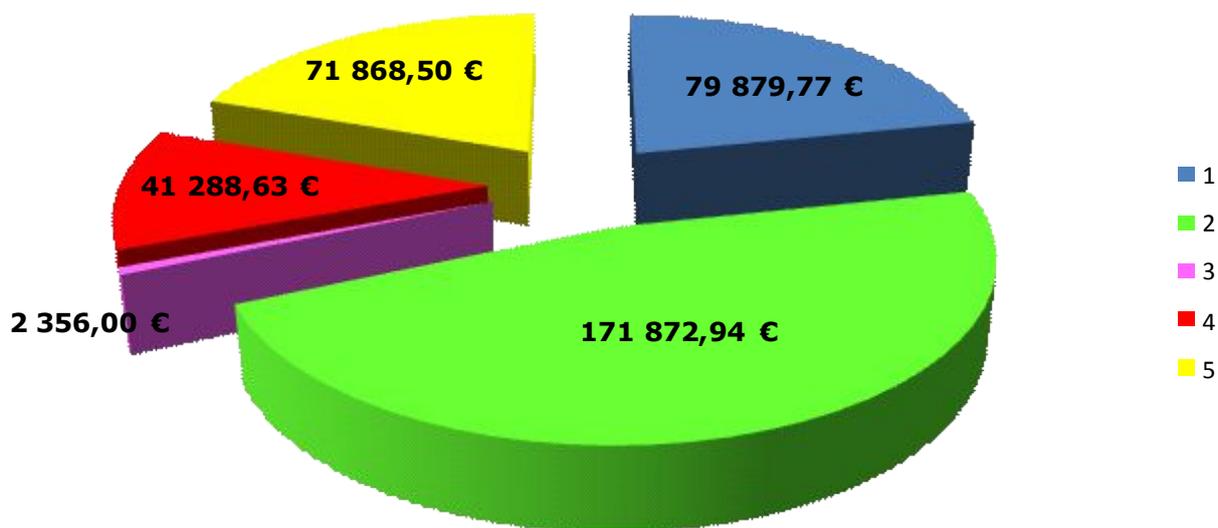
*Pour l'année 2018, nous allons finaliser le projet de notre salle multi-activités, nous allons l'inaugurer et faire une belle fête. Nous prévoyons quelques travaux de voiries. A ce jour, l'investissement de la salle s'élève à 374 000 euros TTC financés par un moyen terme de 120 000 euros, un court terme de 100 000 euros et 150 000 euros de subventions : Etat, Région, Département et réserve ministérielle.*

*Je veux maintenant m'adresser personnellement à chacun d'entre vous pour vous souhaiter une très bonne année avec beaucoup de santé, beaucoup d'énergie, beaucoup de volonté. J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui souffrent et qui se battent pour la guérison. Je pense vraiment à eux. Je veux vous dire qu'il faut que notre commune continue à se bagarrer pour avoir des projets, pour s'y tenir et pour les porter. Nous ne le faisons pas pour nous qui sommes élus, nous le faisons pour ceux qui viendront après nous. Nous n'avons pas le droit de céder à la tentation du repli, nous devons continuer à développer l'attractivité de notre territoire.*

*Je vous souhaite du plus profond de mon cœur une très bonne année. »*

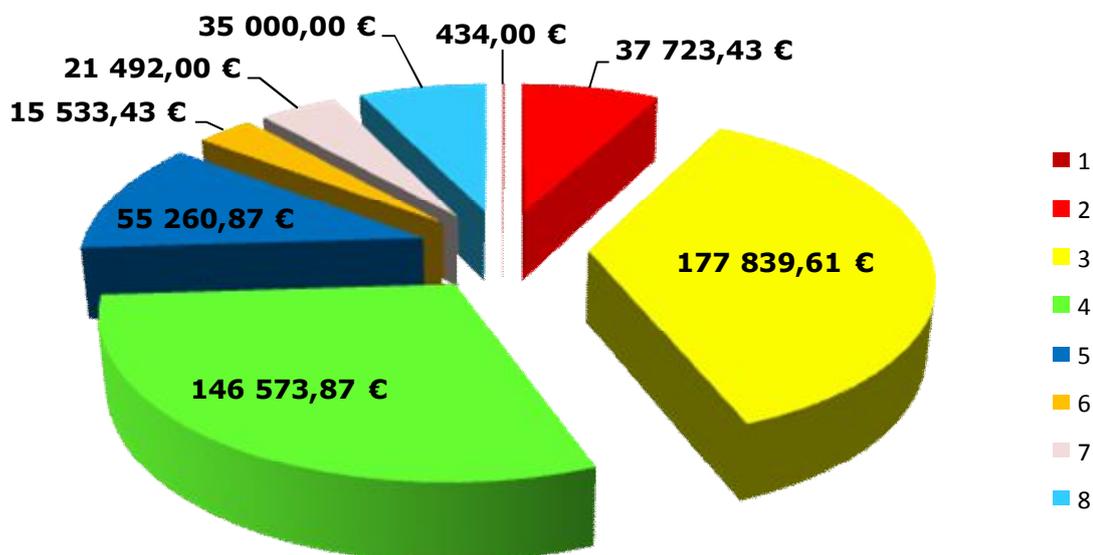
## LE BUDGET

➤ Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 367 265,84 €



- 1 Charges de gestion générale (79879,77 €)
- 2 Charges de personnel (171872,94 €)
- 3 Atténuation de produits (2356,00 €)
- 4 Autres charges gestion courante, charges financières et exceptionnelles (41288,63 €)
- 5 Op d'ordre et Amortissement (71868,50 €)

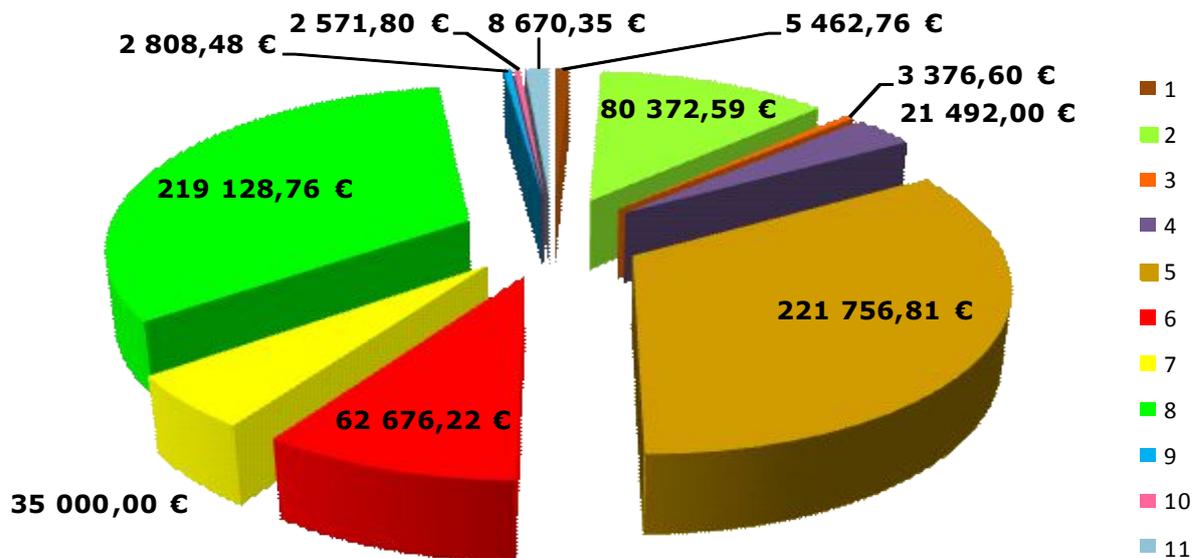
➤ Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 489 857,21 €



- 1 Remboursement Charges de personnel (434,00 €)
- 2 Ventes produits (37 723,43 €)
- 3 Reversement sur recettes (177 839,61 €)
- 4 Subventions d'exploitation (146 573,87 €)
- 5 Autres produits de gestion courante (55 260,87 €)
- 6 Produits exceptionnels (15 533,43 €)
- 7 Produits exceptionnels (21 492,00 €)
- 8 Transferts de charges (35 000,00 €)

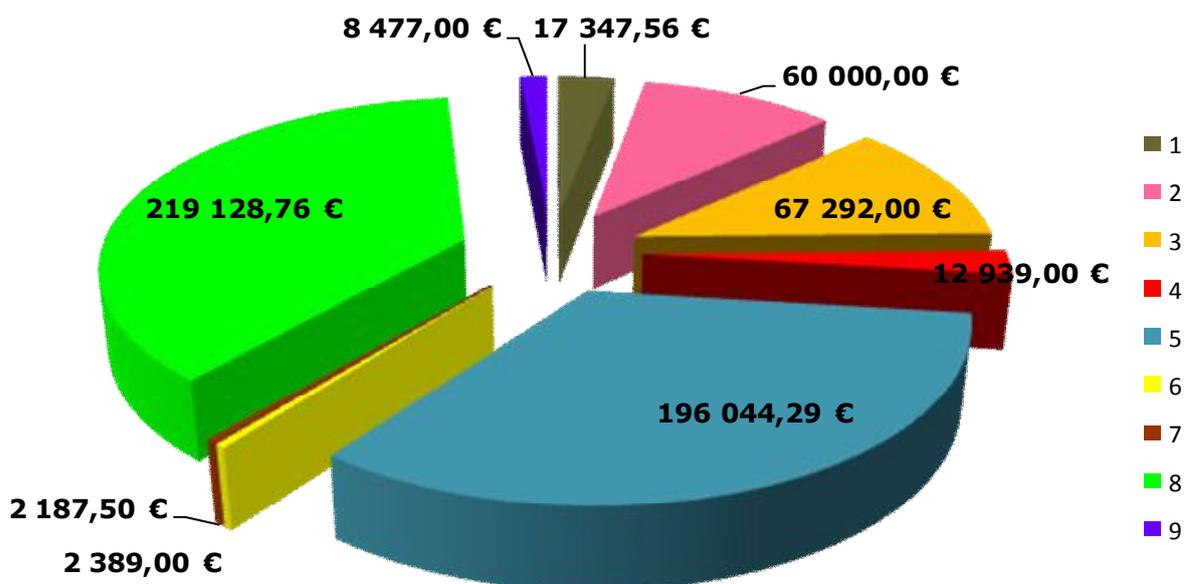
# LE BUDGET

## Les dépenses d'investissement s'élèvent à 663 316,37 € TTC



- |          |                                                           |           |                                          |
|----------|-----------------------------------------------------------|-----------|------------------------------------------|
| <b>1</b> | Subventions d'équipement versées (5 462,76 €)             | <b>7</b>  | Comptes de régularisation (35 000,00 €)  |
| <b>2</b> | Immobilisations corporelles (80 372,59 €)                 | <b>8</b>  | Refinancement de dette (219 128,76 €)    |
| <b>3</b> | Immobilisations en cours (3 376,60 €)                     | <b>9</b>  | Travaux d'assainissement (2 808,48 €)    |
| <b>4</b> | Différences sur réalisation d'immo. (21 492,00 €)         | <b>10</b> | Travaux de bâtiments divers (2 571,80 €) |
| <b>5</b> | Solde d'exécution section d'investissement (221 756,81 €) | <b>11</b> | Voirie et divers (8 670,35 €)            |
| <b>6</b> | Emprunts et dettes assimilées (62 676,22 €)               |           |                                          |

## Les recettes d'investissement s'élèvent à 585 805,11 € TTC



- |          |                                                        |          |                                                |
|----------|--------------------------------------------------------|----------|------------------------------------------------|
| <b>1</b> | Subventions d'investissement (17 347,56 €)             | <b>6</b> | Amortissement des immobilisations (2 389,00 €) |
| <b>2</b> | Emprunts et dettes assimilées (60 000,00 €)            | <b>7</b> | Comptes de régularisation (2 187,50 €)         |
| <b>3</b> | Op patrimoniales (67 292,00 €)                         | <b>8</b> | Refinancement de dette (219 128,76 €)          |
| <b>4</b> | FCTVA (12 939,00 €)                                    | <b>9</b> | Subventions d'investissement (8 477,00 €)      |
| <b>5</b> | Excédents de fonctionnement capitalisés (196 044,29 €) |          |                                                |

## LA SALLE MULTI-ACTIVITES EN CHIFFRES

Détail des dépenses :

### 2016 :

Le montant des dépenses d'investissement s'élève à 91 003,78 € HT.

Celui des recettes s'élève à 154 650 € (34 650 € de subvention perçue et un emprunt 120 000,00 €).

### 2017 :

Le montant des dépenses d'investissement s'élève à 220 788,59 € HT.

Quant aux recettes, elles s'élèvent à 215 870,19 € (115 870,19 € de subventions perçues et un court terme pour un montant de 100 000 €).

En conséquence, le montant total des dépenses d'investissement à ce jour s'élève à **311 792,37 € HT**.



## EVOLUTION DE LA POPULATION DE PARLAN DE 2010 à 2015

L'article paru sur La Montagne du 12 janvier 2018 informe du taux de croissance démographique de la commune de Parlan et la situe, avec Teissières de Cornet, comme les communes ayant la plus forte croissance démographique, avec un taux de 28 %. Félicitations à tous les acteurs de ce résultat.

	<b>2010</b>	<b>2015</b>
Population municipale	327	418
Population comptée à part	9	13
Population totale	<b>336</b>	<b>431</b>

Sources : Insee, Recensement de la population 2015

Historique de la démographie parlanaise sur 222 ans :

1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
966	823	869	998	1 025	1 001	951	954	951
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
956	963	1 034	973	1 011	962	938	977	910
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
919	919	814	751	734	627	554	557	501
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2005	2010	2015
507	442	409	360	323	280	303	327	418

## COLUMBARIUM

Un columbarium, composé de six cases, a été implanté dans le cimetière au sein d'un jardin du souvenir, entièrement réalisé et maçonné par Michel CANAL aidé par Alain TEYSSE-DOU.

Cette très belle réalisation donnera satisfaction à ceux qui en avaient exprimé le besoin.

Le secrétariat de mairie se tient à votre disposition et pourra si vous le souhaitez vous délivrer le règlement arrêté par le conseil municipal.

Tarif de location d'une case :

- 500 € pour quinze ans reconductible
- 600 € pour trente ans reconductible.



Par ailleurs, les tarifs d'achat des concessions ont été réactualisés : 50 € le mètre carré

Plusieurs tombes, récupérées après une procédure de plusieurs années, ont été fouillées et sont disponibles à la vente. Pour ce faire, un ossuaire a été créé.

## TRAVAUX DE VOIRIES

**22 720,35 € HT de travaux réalisés :**

- |                                                                |                |
|----------------------------------------------------------------|----------------|
| ▪ Chemins de La Cabane et d'Enfour :                           | 8 670,35 € HT  |
| ▪ Enrobé chemin des écoles (devant la salle multi-activités) : | 14 050,00 € HT |

## Colis de Noël

65 colis ont été distribués cette année à nos seniors de plus de 70 ans.

Nous avons confectionné un assortiment de produits locaux proposés par nos commerçants (charcuterie LABORIE, boulangerie CLAVIES, multiple rural LEYBROS et pharmacie LACAZE MONS).

Nous les remercions pour le très bon choix des produits et espérons qu'ils auront donné satisfaction à nos anciens.

## LA VIE SCOLAIRE

L'année scolaire 2017 - 2018 présente un bilan de rentrée encourageant car les effectifs sont stables, 46 élèves fréquentent notre école. Les prévisions pour les années à venir sont similaires : 46 élèves pour 2018-2019.

L'équipe pédagogique est composée de quatre enseignantes : Mme Dominique FABRE (directrice), Mme Corinne DOUAT, Mme Stéphanie SOUBRIER et Mme Véronique CELLOU qui remplace Mme SOUBRIER le jeudi.

Les effectifs se répartissent comme suit :

▪ Cycle 1	20 enfants	TPS 4	PS 4	MS 7	GS 5
▪ Cycle 2	12 enfants	CP 3	CE1 7	CE2 2	
▪ Cycle 3	12 enfants	CM1 6	CM2 6		

Deux nouveaux élèves feront leur rentrée en janvier.

### Les horaires de classe :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9 h – 12 h 13 h 30 – 16 h 30

### Horaires de garderie :

Les jours de classe 7 h 30 – 8 h 50 16 h 30 – 18 h 15  
Le mercredi matin 7 h 30 – 12 h 00

### Rythmes scolaires : retour à la semaine de quatre jours :

Depuis la rentrée 2013, notre école proposait des temps d'activités périscolaires (TAP). L'Education Nationale avait laissé le soin aux communes de répartir trois heures de TAP dans la semaine. Nous avons opté pour 45 minutes tous les jours en fin de journée, soit de 15 h 45 à 16 h 30. Se sont donc nos employés communaux qui animaient ces temps d'activités et nous les remercions pour leur sérieux.

A la rentrée 2015, les temps d'activités scolaires ont été proposés les mardis après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 afin d'organiser des animations qui s'inscrivaient sur la durée (musique, foot, skate board...). Mme Virginie MASSON dirigeait et encadrait une équipe : Dominique FAU, Nathalie EMONARD ainsi que des intervenants qui proposaient leurs spécialités.

A la suite des élections présidentielles 2017, le nouveau gouvernement a laissé la possibilité aux communes de maintenir ou de supprimer les rythmes scolaires. Les aides financières de l'Etat ne couvrant pas la totalité des frais engagés pour l'organisation des TAP, une réflexion en concertation avec le corps enseignant, les parents d'élèves et la municipalité s'est avérée indispensable. Fin juin, la décision de revenir à la semaine de quatre jours a été prise en commun accord avec les différents protagonistes et celle-ci a été validée par l'Education Nationale. Une garderie municipale permet l'accueil des enfants le mercredi matin de 7 h 30 à 12 h 00.

### Les sorties scolaires :

- Cross à Saint-Mamet la Salvetat
- Projet cinéma avec des sorties au cinéma à Aurillac
- Voyage de fin d'année à la Plantelière avec une sortie à dos d'âne.

## VIE ASSOCIATIVE - LES MOTS DES PRESIDENTS

### ▪ ANCIENS COMBATTANTS - Roger LAFRAGETTE



Commémoration du  
11 novembre



### ▪ COMITE DES FETES - LA PARLANAISE : course Hors Stade du 20 août 2017

Une épreuve réussie qui confirme la volonté collective d'animer notre village. L'épreuve de 2017 a accueilli 57 concurrents aux courses et 74 personnes à la randonnée.

C'est le lotois **Robert DAJEAN** qui remporte l'épreuve des 10 km en un très bon temps de 42' 04" et **Geneviève TROUPEL** du RUNNING CLUB ARPAJON, première féminine en 57' et 55" . **Mickaël LOUDES** du RUNNING CLUB ARPAJON remporte aisément les 5 km en 23' et 43". A noter que **Joëlle LABROUSSE**, notre représentante monte sur la 3eme marche du podium féminin.

**BRAVO aux bénévoles** : un grand MERCI aux nombreux et nécessaires bénévoles qui ont permis une réussite à cette nouvelle animation au sein de notre village.

Le comité des fêtes organise, pour la deuxième année, l'épreuve de courses hors stade qui se déroulera à partir de **9 h 00, le dimanche 19 Aout 2018**, jour de la fête patronale de notre commune. Les épreuves emprunteront les mêmes chemins que l'édition 2017.

La compétition comprend, comme l'an passé, deux courses à pied, l'une de 5 km sur les routes et chemins autour du bourg avec un dénivelé positif de 150 m et l'autre de 10 km sur le même circuit à parcourir deux fois.

Un circuit différent d'environ 12 km sera proposé aux marcheurs le dimanche matin.

Si le cœur vous en dit, vous êtes les bienvenus pour participer durant cette matinée à l'organisation.

### ▪ Comité des fêtes – Laura LAGARRIGUE et Jérôme PUECH

Cette année encore le comité des fêtes a eu le plaisir d'organiser divers événements dans le but d'animer Parlan. Nos manifestations et particulièrement la fête permettent à l'ensemble des habitants du village de se retrouver dans un moment de convivialité. L'édition 2017 de la fête a été un succès. Petits et grands se sont retrouvés autour de jeux organisés par nos membres et notre célèbre paëlla rassemble chaque année de plus en plus de monde. Quant aux feux d'artifices, ils réveillent chaque année l'étang du village.

## VIE ASSOCIATIVE (suite)

### ▪ **Comité des fêtes**

L'équipe, composée d'une vingtaine de membre actuellement, reste motivée pour 2018. Comme chaque année, nous vous proposons deux concours de belote : le 24 février et le 14 avril, un repas dansant le 26 mai et la fête patronale les 18 et 19 août.

Dans une volonté de participer et de dynamiser la vie du village, nous tenterons de reproduire et d'améliorer l'ensemble des manifestations, et ce toujours dans le but de faire plaisir aux habitants de la commune. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous ceux qui participent à la mise en place de la fête patronale chaque année, ainsi que les commerçants du village, que cette aide soit physique ou financière. Nous continuerons de vous accueillir avec joie lors de nos manifestations.

Nous rappelons que les jeunes de la commune sont invités à venir découvrir cette association s'ils le souhaitent, pour participer à la mise en place des événements et à la bonne ambiance régnant durant leur préparation.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre et à devenir vous aussi membre de l'association si vous le désirez.

### ▪ **Parlan - Le Rouget football club**

Après une première saison de rodage, l'entente Parlan - Le Rouget semble armée cette année pour réaliser ses ambitions.



En effet, si l'équipe 1 terminait la saison 2016/2017 à une honorable sixième place, l'équipe 3 connaissait un parcours difficile, et la réserve, contre toute attente, était rétrogradée en division inférieure en se classant à la dernière place de sa poule.

Malgré ces résultats en demi teinte, le club a su pourtant attirer plusieurs jeunes joueurs talentueux, qui, entourés de quelques anciens cadres, produisent un football de bon niveau.

Ainsi, à la mi-saison, l'équipe première est classée à la troisième place avec un match en retard et reste en course pour la montée, l'équipe deux, cinquième, n'est pas décrochée et peut espérer jouer les premiers rôles en fin de saison. L'équipe trois, bien-sûr tributaire quelquefois du manque d'effectif, réalise un bon parcours.

Avec soixante licenciés séniors, le club ne cache pas ses ambitions en espérant dans un premier temps porter l'équipe 1 au plus haut niveau départemental.

## VIE ASSOCIATIVE (suite)



### ▪ CLUB DES ETANGS DE PARLAN - Michel BLANQUI

Le club des Etangs de Parlan est affilié à la Fédération Nationale "Générations Mouvement" Aînés ruraux du Cantal. Le site peut être consulté à l'adresse internet : [www.cantal.generations-mouvement.org](http://www.cantal.generations-mouvement.org).

On peut y consulter la vie de la fédération, la vie des clubs, l'ensemble des manifestations (Assemblée générale, fête de l'Amitié, rencontres, belote, pétanque...), le descriptif et les compte-rendus de voyages et rencontres.

### Les objectifs de notre club :

- **Maintenir le contact entre les adhérents** : messagerie, téléphone, échanges, activités ...
- **Prendre des initiatives** pour rompre la solitude, ne pas manquer d'agir, d'échanger et de rencontrer les autres.
- **Maintenir le lien social de proximité**, valeur inscrite dans l'éthique de Génération Mouvement.
- **Ne pas se décourager** : on entend souvent dire lors de réunion "les plus jeunes ne nous rejoignent pas" parce que « être au club, c'est être vieux » ! ; il ne faut pas avoir peur de ce mot mais plutôt s'interroger sur ce que l'on souhaite faire de sa vieillesse ! Les plus jeunes deviendront "vieux", c'est une évidence ! alors autant essayer de donner un sens à cette étape de la vie tout de suite...!
- **Proposer conseils et actions de prévention par :**
  - le contrat assurance ARCANGE GROUPAMA  
5 % de remise sur la mutuelle santé à condition d'avoir un contrat complet chez eux (habitation, véhicule et santé). Cette remise s'ajoute aux 7 % déjà octroyés à vos contrats.
  - un partenariat avec la gendarmerie et Groupama avec réunion d'informations sur les arnaques, le démarchage à domicile, les risques de cambriolage et la sécurité des piétons.
  - la mise en place d'actions de prévention routière en quatre thèmes :
    - \* remise à niveau des connaissances,
    - \* remplir correctement un constat amiable,
    - \* les seniors et la route,
    - \* le stage Centaure



*Andalucía Evergne Voyages by Alexandre Cosentino 2017*

## VIE ASSOCIATIVE (suite)

### ▪ CLUB DES ETANGS DE PARLAN

#### Pour mémoire : nos activités 2017 :

- le maintien du partenariat avec le club d'Omps: 2 voyages et un repas en commun.
- 2 sorties journée : St Chély-Garabit et le Lac de Pareloup.
- le spectacle de Pierre PERRET à Pierrefort.
- un voyage de huit jours en Andalousie



#### Un aperçu des activités proposées par le club pour 2018 :

- Repas à thème : stockfish, poule farcie...
- Avec le club d'Omps : repas en commun le 17 mars au Rouget
- Deux voyages : 5 jours en juin en Savoie et 8 jours en septembre en Sardaigne.
- Deux sorties sont en cours de programmation
- Tournoi de belote interclubs entre les différents clubs de la châtaigneraie, celui de Parlan a eu lieu le samedi 3 février.

Et souvenez-vous « ***seul on va parfois plus vite mais ensemble, on va toujours plus loin !*** »

#### N'hésitez pas:

- A prendre contact pour toutes ces activités
- À en proposer de nouvelles
- et à nous rejoindre...

## VIE ASSOCIATIVE (suite)

### ▪ DANSES DES ETANGS - Jeannot CHARMES

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons les vendredi soir pour apprendre ou réviser et pratiquer quelques pas de danses.

Nous pratiquons Tchatcha, Rock en roll, Passo, Rumba, Tango, Quick step, Valses, Madison et autres danses en ligne...

On danse aussi avec la tête ! Retenir une chorégraphie, coordonner bras et jambes... entretiennent nos facultés cognitives. Une étude a montré l'impact de la danse sur le cerveau. Il a été observé une activation de l'un des centres de la mémoire et repérage dans l'espace. Alors, musique ! Notre professeur bénévole, diplômé d'Etat qui anime cet apprentissage est la pièce maitresse de cette activité.



A l'issue de notre Assemblée Générale du 1er juillet à laquelle 33 adhérents ont participé activement, la saison de danse s'est terminée par un repas en commun chez Marion.

La soirée de la Saint sylvestre que l'association a organisée pour la deuxième année à Parlan a été un franc succès.

Notre association voit son effectif fortement augmenter, passant de 39 à 50 adhérents cette saison 2017/2018. En effet, 11 nouveaux danseurs nous ont rejoint principalement de la Châtaigneraie cantalienne.



Repas du 1er juillet chez Marion suite à l'Assemblée Générale

## VIE ASSOCIATIVE (suite)

### ▪ ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES - Adeline AURIERES - Anne-Flore CLAMAGIRAND - Estelle NICOT

Année scolaire 2016-2017 : les enfants du CE1 au CM2 sont partis en classe péniche sur le canal de Midi du 29 mai au 2 juin rejoignant ainsi la ville de Sallèle-d'Aude à Béziers. Ce fut une expérience riche de découvertes culturelles venant assoir leur programme d'histoire. Enfants et enseignants en sont revenus enchantés. Ce voyage a été financé par l'APE, la Mairie et une participation des parents.

Les maternelles et CP quant à eux, ont visité la ferme de Daudet à Omps : lien créé avec la ferme tout au long de l'année. Ils ont pu suivre au cours de leur temps scolaire la surveillance jusqu'à l'éclosion d'œufs de poules. Ils ont également accueilli une demoiselle cochon d'inde qu'ils ont baptisé NUTELLA ! La fin d'année approchant, ils ont ainsi ramené les poussins à leur mère Roucoule tout juste rentrée de voyage de noce avec le pigeon Volafon ! Nutella a rejoint les siens.

Septembre ! Nouveau Bureau, nouvel élan pour l'APE. Nous avons choisi de nouveaux thèmes pour les manifestations de l'année. Bien-sûr nous avons maintenu la soirée belote et sa soupe au fromage.

Pour régaler nos papilles, nous avons opté pour la vente de chocolats « MADE IN CANTAL » de la chocolaterie Riol à Aurillac : un joli succès.

Le dimanche 10 décembre, nous avons réalisé une journée autour de jeux géants en bois et collations chaudes avec vente de sapins de Noël. Une belle expérience qui a permis une rencontre entre les différentes générations du village ! A réitérer.



Bien entendu l'arrivée des vacances de Noël a été marquée par la venue du Père Noël toujours bien accompagné de son équipe de lutins. L'après-midi s'est achevée autour d'un goûter avec la présence des parents. Tout cela accompagné de chants de Noël et la reprise de comptines apprises pendant le temps scolaire.

Les bénéfices récoltés par l'association sont utilisés pour le financement des différents projets éducatifs, culturels, sportifs du programme scolaire et bien-sûr à la préparation du futur voyage scolaire dans trois ans.

Merci aux habitants du village et d'ailleurs pour leur présence sur les événements passés et à venir. A très bientôt pour notre repas de printemps (mars-avril) et la fête de l'école (juin).



## VIE ASSOCIATIVE (suite)

### ▪ AMICALE CANINE SUD CANTAL - Sébastien WARLUZEL

L'amicale canine sud cantal est fière d'avoir pu organiser un concours canin sur la commune de Parlan les 11 et 12 novembre 2017 pour les épreuves de FCI (pistage) et RCI (pistage + obéissance + mordant sportif) .

Les épreuves de FCI se sont déroulées sur l'exploitation agricole de Mr Gauzins de St Mamet le samedi matin. Nous avons pu voir évoluer les concurrents en RCI épreuve de pistage, le dimanche matin sur les exploitations de MM Puech et Broussal.

Le dimanche après-midi, se sont déroulées les épreuves d'obéissance et de mordant sportif.

Toutes ces épreuves ont été encadrées par un juge international, Mr Jean Joaquin, de trois traceurs pour le pistage, Mr et Mme Depenweiller et Mr Guillaume Puech, de deux hommes assistants, Mr Mathieu Caragnac et Mr Jean Pascal Deloume sans oublier les bénévoles de l'amicale canine dont le président est Mr Sébastien Warluzel, la trésorière Aurélie Défargues épaulée par Isabelle Bourgade.

A l'issue de ces deux journées, une remise des prix a été effectuée en présence du Maire Monsieur Michel Teyssedou ainsi que de quelques partenaires.

Grâce au bon accueil des partenaires privés et associatifs que nous remercions vivement (Mairie de Parlan, TS Habitat, Charcuterie Laborie, Audrey coiffure, le GAEC Clamagirand, boulangerie Grau, Contrôle technique 15, garage Fau, Destruel Bouygues, Les ateliers d'Alexandre, Intermarché, Transport Touyre, Auberge de Concasty, la Gubac, Décathlon, Conseil régional, Conseil départemental, la Canine Territoriale, Royal Canin, le photographe de la « Montagne » - Viry Christophe, la brigade de gendarmerie Maurs-Le Rouget, l'association de chasse et le club de foot - nous avons donné du spectacle de haut niveau avec des concurrents venant de toute la France.

Tous ont été ravis d'être logés au cœur de Parlan. Pour la restauration, 120 repas ont été servis au Café de la place. Merci à Marion et à Raphaël pour leur accueil chaleureux. Nous serons de nouveaux sur la Commune de Parlan les **10 et 11 Novembre 2018**.



## UNE COMMUNAUTE DE SERVICES ET DE PROJETS

La Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne se construit au service d'un territoire, de ses 51 communes et de ses 22 000 habitants. Son action repose sur un objectif principal : **renforcer l'attractivité du territoire**. Services, énergie et numérique sont les fondations du développement du territoire.

## COMMENT DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ?

- **En renforçant l'offre de services à la personne et l'offre d'équipements de proximité :**
  - Des maisons de services au public sur chacun des pôles historiques
  - Couverture médicale et offre de soins :

Les travaux de réalisation de 2 maisons de santé seront engagés au printemps 2018, au Rouget-Pers et à Saint-Mamet la Salvetat. Une réflexion est en cours sur les autres secteurs géographiques déficitaires.
  - Politique enfance-jeunesse :
    - Ouverture, début 2018, d'une micro-crèche à Lafeuillade en Vézie, d'un RPE (Relais Petite Enfance) à Maurs
    - Programme école numérique : mise à niveau des réseaux et équipements numériques pour développer un environnement numérique de travail, sans participation financière des communes
    - Prise en charge du coût du transport scolaire pour les primaires
  - Une programmation culturelle de qualité, sur l'ensemble du territoire
  - Des équipements structurants :
    - Un gymnase communautaire à Maurs
    - L'Hôtel Numérique à Montsalvy : des services à la population avec la maison des services ; des services aux entreprises pour les accompagner dans la transition numérique, pour faciliter leur installation et leur développement
    - Une salle multi-activités au Rouget-Pers
  - Le maintien de commerces de proximité, en partenariat avec les communes et la Région
- **En valorisant les atouts économiques et touristiques du territoire :**
  - Promotion des circuits courts et des filières locales avec une action emblématique, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, autour de la châtaigne, c'est-à-dire relancer la production pour structurer, à terme, une filière locale
  - Accueil d'entreprises sur les différentes zones d'activités
  - Promotion de l'économie touristique : aménagement de sentiers de découverte et de randonnée dans la vallée du Lot et autour du lac de Saint-Etienne Cantalès.

## ▪ En inscrivant le développement du territoire sur un territoire élargi :

→ Relier deux bassins d'emploi, Aurillac et Figeac via la RN122

Deux enjeux identifiés dans le cadre du prochain Contrat de Plan Etat Région (CPER) :

- Le contournement de Maurs et de Saint-Etienne de Maurs
- L'examen d'un nouveau tracé de la RN122 en direction de Figeac et de l'A20

→ Développer les partenariats avec la CABA : signature d'une convention cadre, mise en place d'un service unifié pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, projet touristique autour du lac de Saint-Etienne Cantalès...

→ Partager l'exercice de compétences nouvelles (GEMAPI, Plan Climat Air Energie Territorial...) avec la CABA et Cère et Goul en Carladès.

## ▪ En inscrivant le développement du territoire sur la voie de la transition numérique :

→ Le TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) :

- Permettre aux communes d'acquérir des véhicules électriques, installer des bornes publiques de recharge électrique, aménager des aires de covoiturage et des jardins familiaux...
- Rénover l'ensemble de l'éclairage public : supprimer toutes les ampoules supérieures à 100W, installer des horloges de coupure nocturne, sans participation financière des communes, pour une économie d'environ 150 000 € par an

→ La fiscalité environnementale : partage entre communes et Communauté de communes de la fiscalité issue de la production d'énergie renouvelable. L'objectif est de partager les potentiels et les responsabilités, de créer des ressources pour financer projets et services.

## ▪ En inscrivant le développement du territoire sur la voie de la transition numérique :

La Communauté de communes est reconnue par la Région, territoire préfigurateur ou expérimental pour une couverture 4G totale fin 2019.

En partenariat avec le Syndicat départemental d'Energies, ENEDIS ou encore le CRAIG, la Communauté de communes met également en place des outils novateurs en milieu rural :

- une plateforme expérimentale de mise à disposition de données de consommation d'électricité des bâtiments publics ;
- un plateau technique pour former les entreprises dans le cadre du Plan Transition Numérique dans le Bâtiment ; un fond de plan par orthophotographie...

# INFOS PRATIQUES

## Horaires d'ouverture mairie/ag. postale

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de **8 h 30 à 12 h**
- Mercredi de **8 h 30 à 11 h**

## Permanence de la Mairie

- Permanence du Maire le lundi de 11 h à 12 h

## Numéros utiles

- Mairie 04 71 46 12 70
- École 04 71 46 17 96
- La Poste 04 71 46 15 52

## Tarifs communaux

- Ticket de cantine : 2 euros
- Ticket de garderie :
  - 1 euro la 1/2 journée
  - 3 euros le mercredi matin

## Nourrices agréées

- DE JESUS Maria 09 73 61 53 70
- LABORIE Martine 04 71 46 13 89
- NEU Katarzina 06 37 95 29 82

## Salle polyvalente

Réservation : L. LABORIE 06 46 27 20 16  
TARIFS :

- gratuite pour les associations communales
- résidents sur la commune : 60 € - caution demandée de 100 €  
Forfait pour deux jours : 80 €
- associations externes à la commune : 100 € - caution demandée de 100 €
- Utilisateurs ne résidents pas sur la commune : 120 euros, caution demandée de 100 €  
Forfait pour deux jours : 150 €

## Horaires d'ouverture de la décharge cantonale à Saint-Mamet

- Lundi, mardi et mercredi de 8 h à 12 h
- Vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Fermeture le jeudi et dimanche

## Associations de notre commune

- **A.C.C.A.**  
Président : **Gérard LAGARRIGUE**
- **AMICALE CANINE SUD CANTAL**  
Président : **Sébastien WARLUZEL**
- **AMICALE LAIQUE**  
Co-Présidentes : **Adeline AURIERES**  
**Estelle NICOT**  
**Anne-Flore CLAMAGI-RAND**
- **ANCIENS COMBATTANTS**  
Président : **Roger LAFRAGETTE**
- **CLUB DES ETANGS**  
Président : **Michel BLANQUI**
- **COMITE DES FETES**  
Co-Présidents : **Laura LAGARRIGUE**  
**Jérôme PUECH**
- **DANSES DES ETANGS**  
Président : **Jean CHARMES**
- **DONNEURS DE SANG**  
Représentante : **Evelyne VEYRIERES**
- **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**  
Présidente : **Evelyne MORIN**
- **LES CREATIONS DE DELPHINE**  
Présidente : **Delphine COURSIMAULT**
- **PARLAN LE ROUGET FOOTBALL CLUB**  
Co-Présidents : **Bernard LEYBROS**  
**Nicolas LEBRAY**